

DÉPARTEMENT
DE LA MARNE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

VILLE DE SÉZANNE

ARRONDISSEMENT
D'ÉPERNAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du jeudi 30 juin 2022

.....

L'an deux mil vingt-deux, le 30 juin à dix-neuf heures,
Le Conseil Municipal de Sézanne s'est assemblé dans la salle ordinaire de ses séances, à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Sacha HEWAK, Maire, en vertu d'une convocation adressée individuellement à chaque conseiller le 24 juin 2022.

Etaient présents : Mme CABARTIER, M. AGRAPART, Mme LEPONT, M. THUILLIER, M. MILLOT, Mme BARCELO, M. BACHELIER, M. PERRIN, Mme DANTON-GALLOT, Mme DE SOUSA, Mme DA SILVA, Mme LEMAIRE, M. LOUIS, Mme BASSELIER, M. DE ALMEIDA, M. LÉGLANTIER et Mme GUERITTE.

Etaient absents et excusés : M. GERLOT, M. LAJOINIE, Mme BLED, Mme CHARPENTIER, M. MONTIER, Mme MALECKY, M. QUINCHE, Mme PICOT et M. ADNOT. M. GERLOT, M. LAJOINIE, Mme CHARPENTIER, Mme MALECKY et M. QUINCHE ayant respectivement donné pouvoir à Mme CABARTIER, M. AGRAPART, Mme DA SILVA, M. HEWAK et M. DE ALMEIDA.

Mme LEPONT est désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Objet : Affectation du résultat 2021

SV/N° 2022 - 06 – 06

Mme Marie-France Basselier, Conseillère Municipale, expose qu'il appartient au Conseil Municipal, après l'approbation du Compte Administratif 2021, d'affecter les résultats de l'exercice 2021 arrêtés comme suit :

- excédent de fonctionnement (hors restes à réaliser) : + 1 960 390,32 €
- solde d'exécution global de la section d'investissement : + 696 242,98 €
- solde des restes à réaliser de la section d'investissement : - 922 426,00 €
entraînant un besoin de financement s'élevant à 226 183,02 €

Après examen en séance privée des commissions, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Article unique - décide d'affecter au budget supplémentaire de l'exercice 2022 l'excédent de fonctionnement de 1 960 390,32 € comme suit :

- affectation en réserves (compte 1068) en section d'investissement : 226 183,02 €
- report en section de fonctionnement (ligne 002 en recettes) : 1 734 207,30 €

Pour extrait certifié conforme.

Signé :
Le Maire,
Sacha HEWAK

En exercice : 27
Présents : 18
Pouvoirs : 5
Pour : 23
Contre :
Abstentions :